

## Personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) en 2018

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses ([http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/cnamts\\_rapport\\_charges\\_produits\\_2021.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf)).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de démences, et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n (à différentes dates), et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n-1 (à différentes dates), et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une démence comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale), et/ou personnes hospitalisées en psychiatrie pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou associé) et/ou personnes hospitalisées en Soins de Suite et de Réadaptation pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (manifestation morbide principale, affection étiologique, diagnostic associé) (à l'exclusion de la démence en lien avec l'infection par le VIH et la maladie de Parkinson).
- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 614 600 personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), dont 69% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 84 ans et 86 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 88%, dont 71% sont des femmes. Dans l'ensemble, 59% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec les démences (dont maladie d'Alzheimer). Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 10,61‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 928 600 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 11,06‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,28‰ sont prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), contre 0,25‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,43‰ contre 0,26‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
 des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	< 100	500	2 900	7 100	26 500	154 600	191 600
Taux brut	0,01‰	0,08‰	0,42‰	2,2‰	9,7‰	78,94‰	7,14‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	< 100	400	2 300	6 500	29 500	384 200	423 000
Taux brut	0,01‰	0,06‰	0,29‰	1,69‰	8,82‰	119,16‰	13,61‰
<b>Total</b>							
Effectif	< 100	1 000	5 200	13 600	56 000	538 800	614 600
Taux brut	0,01‰	0,07‰	0,35‰	1,92‰	9,22‰	103,96‰	10,61‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
 des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	22 800	7,03‰	7,04‰	49 500	13,35‰	13,99‰	72 300	10,40‰	10,63‰
Bourgogne-Franche-Comté	8 200	7,51‰	6,71‰	18 200	14,33‰	13,06‰	26 500	11,17‰	10,01‰
Bretagne	8 400	6,69‰	6,99‰	20 500	13,88‰	14,11‰	28 900	10,57‰	10,73‰
Centre-Val de Loire	7 000	6,88‰	6,15‰	15 200	12,84‰	12,10‰	22 100	10,09‰	9,23‰
Corse	900	7,86‰	6,46‰	2 000	14,69‰	13,16‰	2 900	11,54‰	9,92‰
Grand Est	16 600	7,71‰	7,78‰	36 700	14,77‰	15,27‰	53 400	11,49‰	11,69‰
Guadeloupe	1 400	9,56‰	9,20‰	2 500	12,44‰	15,26‰	3 900	11,20‰	12,30‰
Guyane	200	2,40‰	5,92‰	300	2,53‰	9,78‰	500	2,47‰	7,83‰
Hauts-de-France	16 300	6,53‰	8,61‰	37 800	13,37‰	16,83‰	54 100	10,16‰	12,94‰
Ile-de-France	34 500	6,70‰	8,20‰	72 100	12,22‰	15,89‰	106 500	9,64‰	12,17‰
Martinique	1 700	11,46‰	9,42‰	3 100	16,43‰	16,71‰	4 800	14,29‰	13,16‰
Mayotte	< 100	0,54‰	1,36‰	< 100	0,14‰	0,67‰	< 100	0,32‰	1,03‰
Normandie	9 300	7,01‰	7,28‰	20 900	13,60‰	13,94‰	30 200	10,54‰	10,76‰
Nouvelle Aquitaine	16 600	7,42‰	6,47‰	38 700	14,54‰	13,12‰	55 400	11,29‰	9,92‰
Occitanie	18 400	8,03‰	7,33‰	40 600	15,19‰	14,84‰	59 000	11,89‰	11,20‰
Pays de la Loire	9 300	6,21‰	6,62‰	20 800	12,09‰	12,91‰	30 100	9,34‰	9,89‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 800	8,68‰	7,12‰	40 900	16,79‰	14,78‰	58 700	13,08‰	11,06‰
Réunion	1 800	4,57‰	8,63‰	3 000	6,42‰	13,97‰	4 800	5,56‰	11,39‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par classe d'âge en 2018**

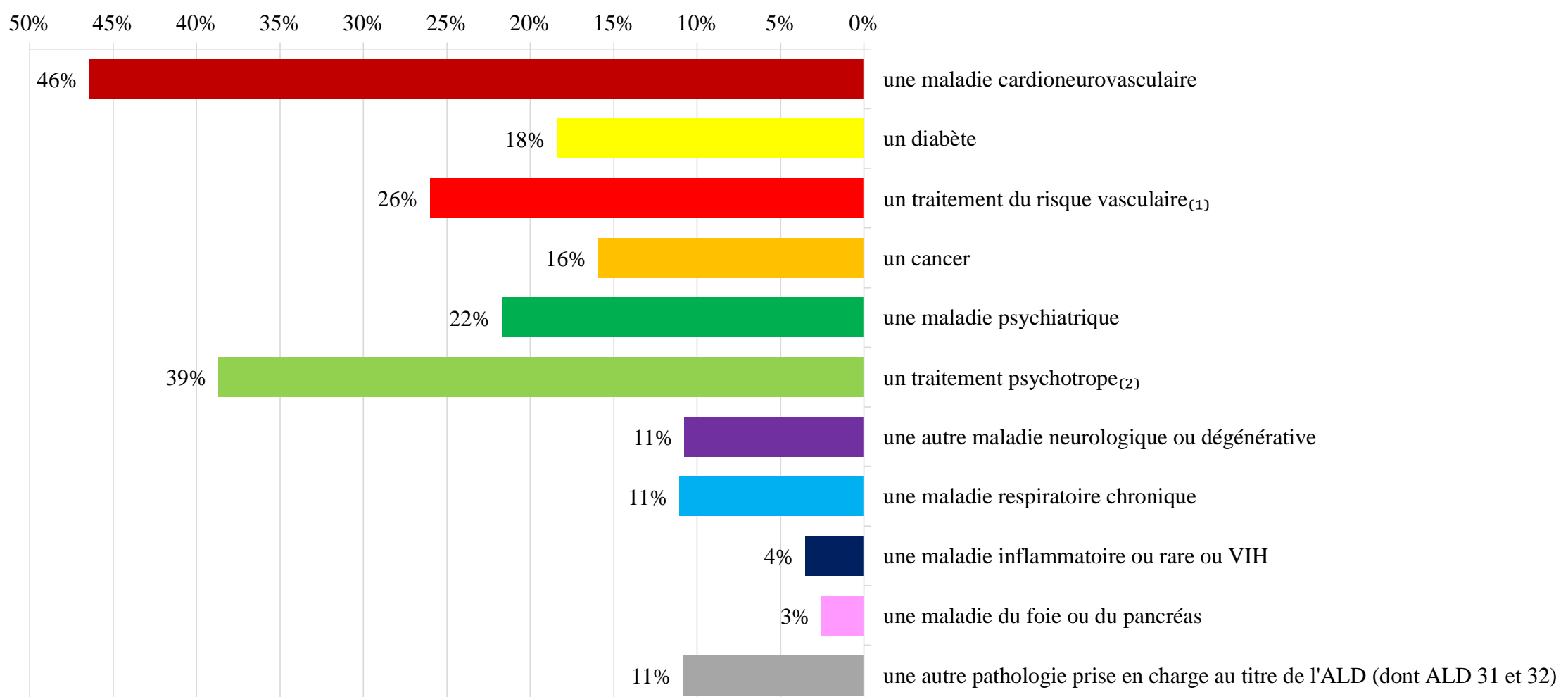
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	900	4 400	86 000	91 600
Effectif total	100	900	5 000	12 500	49 800	478 500	546 800
Taux brut	-	-	4,58%	7,35%	8,82%	17,98%	16,75%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) décédées en 2018 sont respectivement de 88 ans et de 89 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer),  
pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(1)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarienne, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 2 528 millions d'euros (1,5%) sont attribués à la prise en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) :

- 1 715 millions d'euros pour les soins de ville (68%)
- 802 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (32%)
- 11 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (0%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 3 400 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

### 6. Evolutions entre 2012 et 2018

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) est de 1,75%. L'évolution brute de la prévalence entre 2012 et 2018 est de 0,07 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,06 point.

#### b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux démences (dont maladie d'Alzheimer) est de 1,71%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 0,45%.